



## DECISION N° 2

A la suite de la sortie de route du concurrent N° 32 dans l'ES 2, les commissaires sportifs ont décidé d'attribuer aux concurrents gênés sur l'incident ou n'ayant pas pris le départ, le temps suivant :

**19:11.0**

Fait à BASTIA le 13 Avril 2024 à 14 h 45

Le président,

Fabien ZYCH

les membres,

Alain ROSSI

Christian LECA